



## **Dossier de presse**

### **PREMIÈRES ASSISES RÉGIONALES DE L'INTERNATIONAL**

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Mardi 2 décembre 2025 - Dijon



La Région Bourgogne-Franche-Comté mène une politique internationale volontariste et ambitieuse s'inscrivant dans le cadre de la loi ATR, qui reconnaît et encadre, depuis plus de 30 ans, le rôle essentiel des collectivités locales à l'international. Le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël BARROT, a d'ailleurs réaffirmé l'importance de l'action des villes, des départements et des régions en la matière à l'occasion des « 2<sup>es</sup> Assises de la coopération décentralisée et de la diplomatie parlementaire », le 18 novembre dernier à Paris.

Le contexte géopolitique (marqué en Europe par la guerre contre l'Ukraine) et économique (nouvelles positions de l'administration américaine), tout comme le changement climatique qui ne connaît pas de frontières, ou les pressions migratoires imposent une action résolue à l'international. C'est ce que fait la Région Bourgogne-Franche-Comté aux côtés des nombreux acteurs engagés sur le territoire.

L'objectif de ces premières « Assises régionales de l'international » est bien à la fois de valoriser les actions conduites par une grande diversité d'acteurs – entreprises, associations, universités, citoyens, collectivités – avec l'aide du Conseil régional et de démontrer l'importance de ces actions pour le quotidien des habitants de la région.

Ces Assises permettent ainsi, dans six champs d'actions différents et complémentaires, de démontrer, chiffres et témoignages à la clé, en quoi l'action internationale de la Région Bourgogne-Franche-Comté est indispensable, tant du point de vue des principes et des valeurs que nous défendons (universalisme, fraternité, solidarité), que de celui de l'intérêt direct pour les habitants.

De l'accueil d'investisseurs étrangers aux actions de solidarité envers les plus pauvres, en passant par les coopérations universitaires, les échanges d'étudiants ou encore le dynamisme du tourisme et celui des entreprises exportatrices, les grands champs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale sont évoqués. La spécificité de la coopération transfrontalière avec la Suisse – et l'importance de l'Union européenne et des fonds européens – comme les perspectives d'une coopération formalisée avec le Québec sont également au cœur des échanges.

Au-delà des tables rondes, la journée est marquée par l'accueil de Monsieur Henri-Paul Rousseau, délégué général du Québec à Paris et représentant du Premier ministre pour la Francophonie. Invité d'honneur de ces premières assises, il nous aide à mesurer à quel point le Québec et la Bourgogne-Franche-Comté gagneraient à renforcer leurs relations, tout en nous éclairant sur les priorités politiques et économiques de la Belle Province.

# Les six tables rondes

## ■ L'export, un levier incontournable pour la compétitivité et l'emploi

En 2024, la Bourgogne-Franche-Comté a réalisé des exportations à hauteur de 21,7 Mds d'euros, contribuant à un solde commercial excédentaire (plus d'un milliard d'euros) la plaçant ainsi dans le cercle fermé des régions dont la balance commerciale est positive (3<sup>e</sup> rang, après l'Occitanie et le Grand Est). Ces résultats témoignent du dynamisme de notre tissu économique.

La Région BFC consacre un budget de plus d'un million d'euros à sa politique export, ce qui lui permet d'accompagner environ 430 entreprises par an par le biais du collectif ou à titre individuel. Les aides individuelles à l'export favorisent le recrutement de personnel qualifié à l'export ou sont destinées à encourager l'entreprise à faire ses premiers pas sur un nouveau marché. Le programme collectif, dont la mise en œuvre est confiée à la **Chambre de Commerce et d'Industrie de BFC (CCIR)**, favorise les synergies entre entreprises sur des salons professionnels choisis en fonction de nos secteurs d'activités : industrie (Global industrie, EPHJ, Le Bourget...), énergie (Hyvolution), digital et services (CES de Las Vegas), agroalimentaire (SIAL).... Le soutien financier qu'apporte la Région à ces opérations (900 K€) permet aux acteurs de réduire jusqu'à 50 % le coût de leur participation au salon ou à une mission collective. 17 opérations collectives ont été menées en 2024 par la CCIR avec le soutien de la Région.

Les témoignages de trois entreprises (**CLYHNN, SPOTNEVENTS et FALLOT**) mettent en lumière l'incidence des accompagnements publics sur leur développement à l'export.

Il est primordial que les entreprises osent l'export : plus innovantes, plus agiles, plus résilientes, les entreprises exportatrices connaissent une croissance plus forte que celles qui n'exportent pas (en 2023, ce ratio était de 1,6 % de croissance de leur CA pour les entreprises exportatrices).

## ■ L'engagement de la Région pour la solidarité internationale

La solidarité internationale est un devoir pour ceux qui ont les valeurs d'humanisme et de fraternité au cœur. La Bourgogne-Franche-Comté agit, directement et via le réseau associatif fédéré au sein de l'association Bourgogne Franche Comté International, en faveur de pays ou de zones géographiques particulièrement en difficulté. Les projets qu'elle soutient répondent tous, à leur niveau, à des enjeux mondiaux (adaptation au changement climatiques, migrations, etc.) qui sont ainsi utilement « travaillés » à l'échelon local.

L'**association Amadéa Franche-Comté (25)** mène des actions avec des partenaires malgaches dans le domaine de l'agriculture durable. Elle a développé entre la coopérative Tsinjo, la chocolaterie Robert à Madagascar et la Chouette Fabrique de Dijon un partenariat pour proposer à la vente des chocolats de Noël au physalis de Madagascar.

Par son engagement en faveur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), la Région contribue également à renforcer l'information et la compréhension de ces grands enjeux, en donnant aux Bourguignons-franc-comtois des clés pour agir. Ainsi, en 2025, ce sont près de 4 000 élèves, collégiens et lycéens qui ont travaillé dans le cadre du dispositif **Tandems Solidaires**, que la Région soutient.

Grace Kovi Afande, jeune volontaire togolaise en service civique en réciprocité est arrivée début septembre 2025 au lycée Hilaire de Chardonnet de Chalon-sur-Saône pour un volontariat de 6 mois : cette expérience produit pour les lycéens de nombreux bénéfices en termes d'ouverture à l'interculturalité. Ce volontariat s'inscrit dans le programme « Territoires Volontaires » porté par la Région et proposé par France Volontaires à l'ensemble des collectivités territoriales françaises.

Mais encore, plus de 500 lycéens de la Région participent au Festival Exode organisé par l'**association Accompagnement Migration intégration 70**, de Vesoul : un projet soutenu par la Région !

## ■ **La Région, terre d'accueil pour les investisseurs étrangers**

La **société Vicky Foods** spécialisée dans l'industrie agroalimentaire dédiée à la boulangerie pâtisserie s'est implantée en Bourgogne-Franche-Comté en 2024 et a inauguré très récemment sa nouvelle unité de production, offrant des perspectives de création d'emplois importantes. Son représentant, Rafael JUAN, CEO, revient sur les choix qui ont guidé cette implantation et sur la suite.

La **société Antolin**, dont le siège est basé en Espagne, est spécialisée dans la conception d'équipements pour l'industrie. Elle a ouvert une extension en Bourgogne-Franche-Comté en 2020, générant la création de nouveaux emplois. Dominique LECOCQ témoigne de l'accompagnement dont l'entreprise a bénéficié, via l'Agence Économique Régionale et les différentes structures régionales.

Le **C3E, Centre d'Excellence en Efficacité Energétique**, est une structure d'investissement québécoise qui a signé un accord de coopération avec l'Agence Economique Régionale pour développer des flux d'affaires. Son PDG, François BORDELEAU revient sur son expérience et sur les atouts du territoire en matière de partenariats Entreprises – Universités.

## ■ **Éducation, enseignement supérieur, recherche : l'international vecteur d'opportunités, accélérateur de parcours**

La **mobilité internationale des jeunes** quel que soit leur statut – lycéen, étudiant, apprenti ou demandeur d'emploi- permet une ouverture d'esprit, l'acquisition de compétences et de savoir-faire, mais aussi de savoir-être, qui se révèlent précieux pour leur insertion professionnelle et dans le parcours d'une vie.

La participation à des projets internationaux est aussi, pour les chercheurs et pour les enseignants, un facteur-clé pour innover et pour intégrer des réseaux internationaux de collaboration.

La Région est au côté de celles et ceux, jeunes ou chercheurs, qui veulent tenter une expérience à l'étranger ou qui veulent travailler sur des thématiques porteuses pour stimuler, valoriser et offrir de nouvelles opportunités aux territoires. Elle agit avec tous les acteurs du monde de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Lors des Assises, le témoignage de la représentante de la **région académique** met en lumière les bénéfices des mobilités pour les élèves, pour les établissements mais aussi pour les territoires.

Le représentant de la **direction régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt** rappelle de son côté que la coopération internationale fait partie des six piliers de l'enseignement agricole, inscrit dans le code rural ; il met en avant toutes les initiatives du territoire, pour beaucoup montées en consortiums.

L'Université Bourgogne Europe et l'Université Marie et Louis Pasteur, dans le cadre de leurs stratégies pour l'international, misent beaucoup sur les alliances universitaires européennes et leurs « graduate schools » EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI, qui offrent de nombreuses opportunités à leurs étudiants et attirent des élèves internationaux en master et en doctorat.

Le **Campus de Sciences Po Paris à Dijon**, dont les promotions d'étudiants sont composées à environ 50% d'étudiants issus de pays d'Europe centrale et orientale, est très actif dans l'organisation d'événements et de projets à dimension internationale en direction du public local et régional. Il contribue à la dynamique européenne, qui est un marqueur fort du territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

## **■ La coopération transfrontalière au service d'un bassin de vie stratégique**

L'espace transfrontalier de l'Arc jurassien entre la Suisse romande et la France est fortement marqué par une identité commune, un patrimoine naturel et culturel commun et de fortes relations socio-économiques. Cette réalité est visible le long des 230 km de frontière dans les flux importants de travailleurs frontaliers (48 000 chaque jour), et s'exprime également dans les enjeux partagés : mobilités, emploi et développement économique, préservation de l'environnement, gestion de l'espace, valorisation du patrimoine...

Depuis 40 ans, la Région coopère avec ses partenaires des cantons suisses autour de ces grands enjeux. Plusieurs instances et outils de coopération permettent l'animation du territoire et l'interconnaissance des acteurs, l'aide à l'émergence de projets et leur financement, ainsi que l'observation des grands phénomènes transfrontaliers. 80 petits projets transfrontaliers ont été soutenus en huit ans par Arcjurassien.org, principale plateforme de coopération depuis 1985, en parallèle des nombreux projets cofinancés par le programme Interreg France-Suisse doté de près de 70 millions d'euros et 50 millions de Francs suisses. La coopération transfrontalière animée par la Région et ses partenaires vise à assurer un développement harmonieux, durable et partagé du territoire.

## **■ Le tourisme, au service de la croissance et de l'emploi non délocalisable**

Avec 4,9 milliards d'euros de retombées économiques en Bourgogne-Franche-Comté en 2022 et plus de 49 000 emplois en région, le tourisme pèse pour 5,6% de la richesse produite en Bourgogne-Franche-Comté (PIB régional) et 1754€ de retombées par habitant.

Soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté, le comité régional du tourisme (**BFC Tourisme**) a pour rôle de maintenir et développer la fréquentation touristique autour de trois marques phares (Bourgogne - Montagnes du Jura - Vosges du Sud) et cinq secteurs clés (œnotourisme - gastronomie - patrimoine - itinérance - tourisme d'affaires).

La Bourgogne-Franche-Comté accueille 3,6% des nuitées étrangères en France, soit 31,5 millions de nuitées toutes nationalités confondues. S'appuyant sur une analyse rigoureuse de la fréquentation, des dynamiques d'évolution ou encore des attentes des professionnels du secteur, BFC Tourisme évoque sa stratégie en matière de marchés cibles à l'étranger, ciblant prioritairement, en Europe, les marchés allemand, belge, néerlandais et anglais et, plus loin, les États-Unis.

Les témoignages de trois professionnels du secteur (l'agence de presse **Jörg HARTWIG**, la **Cité des Climats et vins de Bourgogne** et le **Club hôtelier Dijon Bourgogne**) valorisent l'importance des clientèles étrangères pour la pérennité de leur activité.

## **L'invité d'honneur : le Québec**

Henri-Paul Rousseau, délégué général du Québec à Paris et représentant du Premier ministre pour la Francophonie, invité « grand témoin » des Assises, a partagé avec les participants son engagement à renforcer la relation France-Québec.

Cette coopération, portée par une langue et des valeurs communes, est constituée de très nombreux échanges au niveau des territoires. Les relations avec les régions françaises se sont forgées au fil des ans sur la base d'échanges universitaires et académiques, culturels et économique, piliers de cette relation unique.

Alors que 250 filiales d'entreprises québécoises sont installées en France et 400 filiales françaises sont présentes au Québec, il s'agit d'aller plus loin, dans un contexte de turbulences géopolitiques mondiales et de renforcer, avec des partenaires attachés aux valeurs démocratiques, une coopération dans les domaines de la science, de l'éthique, de la santé, de l'intelligence artificielle, et de la cybersécurité.

# NOTES



## CONTACTS PRESSE

### RÉGION BFC

#### **Marie SOUVERBIE**

[marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr)

06 74 97 43 18

#### **Laure HUBIDOS**

[laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr)

06 08 37 99 02

**Ma Région** / avancer, partager

[bourgognefranchecomte.fr](http://bourgognefranchecomte.fr)



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**